
**Développement durable dans la
construction — Indicateurs de
développement durable —**

Partie 1:

**Cadre pour le développement
d'indicateurs et d'un ensemble
d'indicateurs principaux pour le bâtiment**

(standards.iteh.ai)

Sustainability in building construction — Sustainability indicators —

Part 1: Framework for the development of indicators and a core set of

indicators for buildings

92f0ff-2d2e-47e0-a1df-982f0a0cbd3d/iso-21929-1-2011



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 21929-1:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df-982f0a0cbd3d/iso-21929-1-2011>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2011

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	2
3 Termes et définitions	2
4 Cadre des indicateurs de développement durable	8
4.1 Généralités	8
4.2 Relation avec l'ISO 15392 et autres principes généraux	9
4.3 Description du cadre	10
4.4 Types d'indicateurs	13
5 Indicateurs principaux	14
5.1 Introduction	14
5.2 Description des aspects de performance et indicateurs principaux	16
6 Développement et utilisation d'un système d'indicateurs de développement durable	30
6.1 Généralités	30
6.2 Règles d'établissement d'un système d'indicateurs	31
6.3 Facilité d'utilisation des indicateurs de développement durable	31
6.4 Utilisateurs des indicateurs	32
Annexe A (informative) Indicateurs pertinents lors de l'évaluation de la contribution d'un bâtiment à la durabilité et au développement durable	34
Annexe B (informative) Développement des indicateurs qualitatifs	40
Bibliographie	42

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO 21929-1 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Bâtiments et ouvrages de génie civil*, sous-comité SC 17, *Développement durable dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil*.

Cette première édition de l'ISO 21929-1:2011 annule et remplace l'ISO/TS 21929-1:2006, qui a fait l'objet d'une révision technique.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df>

L'ISO 21929 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Développement durable dans la construction — Indicateurs de développement durable*:

- *Partie 1: Cadre pour le développement d'indicateurs et d'un ensemble d'indicateurs principaux pour le bâtiment*

Une future Partie 2 traitant du cadre pour le développement d'indicateurs pour le génie civil est en cours d'élaboration.

Introduction

La présente partie de l'ISO 21929 décrit et donne des lignes directrices pour le développement d'indicateurs de développement durable relatifs aux bâtiments et définit les aspects des bâtiments à prendre en compte pour l'élaboration de systèmes d'indicateurs de développement durable.

Ces lignes directrices servent de base à la série de normes élaborées par l'ISO/TC 59 pour traiter des questions et aspects du développement durable spécifiques aux ouvrages de construction. Le développement durable est un sujet vaste et de préoccupation mondiale et, en tant que tel, implique toutes les communautés et parties intéressées. Les besoins actuels et futurs définissent dans quelle mesure il convient de prendre en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux dans une démarche de développement durable.

Le cadre bâti (bâtiments et ouvrages de génie civil) est un élément clé participant à la qualité de vie et contribue à l'identité et au patrimoine culturels. En tant que tel, c'est un facteur essentiel de l'appréciation de la qualité de l'environnement dans lequel la société vit et travaille.

Le secteur du bâtiment et de la construction est déterminant pour le développement durable, pour diverses raisons:

- c'est un secteur clé dans les économies nationales;
- il est en interface significative avec le processus de réduction de la pauvreté du fait des services économiques et sociaux de base qu'il permet d'offrir et des opportunités que les plus démunis ont de participer à la construction, à l'exploitation et à la maintenance;
- c'est l'un des secteurs d'activité industrielle les plus importants qui, tout en apportant de la valeur et de l'emploi, consomme des ressources considérables, avec des impacts induits sur les conditions économiques et sociales et sur l'environnement;
- il crée le cadre bâti, qui représente une part importante des biens économiques des individus, des organisations et des nations, et procure le cadre physique et fonctionnel des sociétés;
- il offre une grande opportunité d'amélioration relativement aux impacts économiques, environnementaux et sociaux qu'il génère.

Tout au long de leur cycle de vie, les ouvrages de construction consomment des ressources considérables et contribuent à la transformation de l'espace, avec des conséquences économiques importantes et des impacts sur l'environnement et la santé humaine.

Alors que le développement durable constitue un enjeu mondial, les stratégies de son application dans la construction des bâtiments sont essentiellement locales et diffèrent en contexte et en contenu d'une région à l'autre. Ces stratégies refléteront le contexte, les conditions préalables, les priorités et les besoins, non seulement dans le cadre bâti, mais également dans l'environnement social. L'environnement social comprend l'équité sociale, la culture, les traditions, les aspects liés au patrimoine, la santé et le confort, mais aussi les infrastructures sociales et les lieux sûrs et sains.

Il peut également, et notamment dans les pays en développement, participer à la réduction de la pauvreté, à la création d'emploi, à l'accès à un habitat sûr, sain et économiquement abordable, et à la perte des moyens de subsistance.

La présente partie de l'ISO 21929 définit un cadre pour le développement d'indicateurs de développement durable pour les bâtiments en partant du principe que le développement durable des bâtiments permet d'atteindre les performances et la fonctionnalité requises avec un impact négatif minimal sur l'environnement, tout en favorisant l'amélioration des aspects économiques et sociaux (et culturels) à l'échelle locale, régionale et mondiale. La présente partie de l'ISO 21929 respecte les principes généraux présentés dans l'ISO 15392.

Les indicateurs sont des chiffres ou d'autres mesures qualitatives ou descriptives qui permettent de fournir des informations simplifiées sur un phénomène complexe, tel que l'impact environnemental, sous une forme relativement facile à utiliser et à comprendre.

Les trois principales fonctions des indicateurs sont la quantification, la simplification et la communication. Des objectifs peuvent aussi être fixés à l'aide d'indicateurs. Les modifications d'un bâtiment dans le temps et celles résultant des objectifs définis peuvent faire l'objet d'un suivi à l'aide d'indicateurs. L'une des fonctions essentielles d'un indicateur dans la prise de décision est sa capacité à révéler une tendance.

Un certain nombre de parties intéressées dans le secteur du bâtiment et de la construction ont besoin d'indicateurs de développement durable pour les ouvrages de construction. Ces indicateurs sont nécessaires dans la prise de décisions pour

- les promoteurs immobiliers et les propriétaires de bâtiments,
- les concepteurs,
- les entreprises du bâtiment,
- les organismes administratifs, et
- les utilisateurs et gestionnaires de patrimoine.

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Le secteur du bâtiment et de la construction a besoin d'indicateurs de développement durable à la fois dans le cadre de la prise de décision lors de la conception, de la production et de la gestion des bâtiments, et pour indiquer au public et aux clients l'impact économique, environnemental ou social global des bâtiments, des produits de construction et des processus associés.

Les indicateurs, ainsi que les ensembles et systèmes d'indicateurs, employés pour spécifier, évaluer et représenter la contribution des bâtiments individuels au développement durable, peuvent être utilisés de différentes manières. Par exemple, ils peuvent, entre autres, être utilisés pour appuyer

- le(s) processus de conception et de prise de décision au stade de l'avant-projet d'un bâtiment (par exemple éco-conception, contribution au développement durable),
- le développement et l'application de méthodes d'évaluation et de systèmes de certification (par exemple labellisation),
- l'indication des performances des bâtiments (par exemple affichage, commercialisation),
- la spécification et la vérification des exigences dans le cadre de la passation des marchés (par exemple marchés «verts», marchés contribuant au développement durable),
- le suivi ou l'évaluation de la réalisation des objectifs dans le temps (c'est-à-dire la revue périodique),
- la reconnaissance de la responsabilité des impacts sur l'environnement et la société (par exemple responsabilité sociétale),
- la présentation des activités et des résultats dans le cadre de la responsabilité économique, environnementale et sociétale (par exemple rapport développement durable).

NOTE Le suivi et l'évaluation des objectifs peuvent contribuer à l'amélioration continue relative à un bâtiment spécifique ou à un groupe de bâtiments.

La présente partie de l'ISO 21929 fait partie d'une série de Normes internationales relatives au développement durable dans la construction comprenant les normes suivantes:

- a) ISO 15392, *Développement durable dans la construction — Principes généraux*;
- b) ISO/TR 21932, *Bâtiments et ouvrages construits — Développement durable dans la construction — Terminologie*;
- c) ISO 21929-1, *Développement durable dans la construction — Indicateurs de développement durable — Partie 1: Cadre pour le développement d'indicateurs et d'un ensemble d'indicateurs principaux pour le bâtiment*;
- d) ISO 21930, *Bâtiments et ouvrages construits — Développement durable dans la construction — Déclaration environnementale des produits de construction*;
- e) ISO 21931-1, *Développement durable dans la construction — Cadre méthodologique de l'évaluation de la performance environnementale des ouvrages de construction — Partie 1: Bâtiments*.

La présente partie de l'ISO 21929 traite des indicateurs de développement durable et contient un système d'indicateurs principaux pour le bâtiment. Les relations entre les différentes Normes internationales sont représentées à la Figure 1.

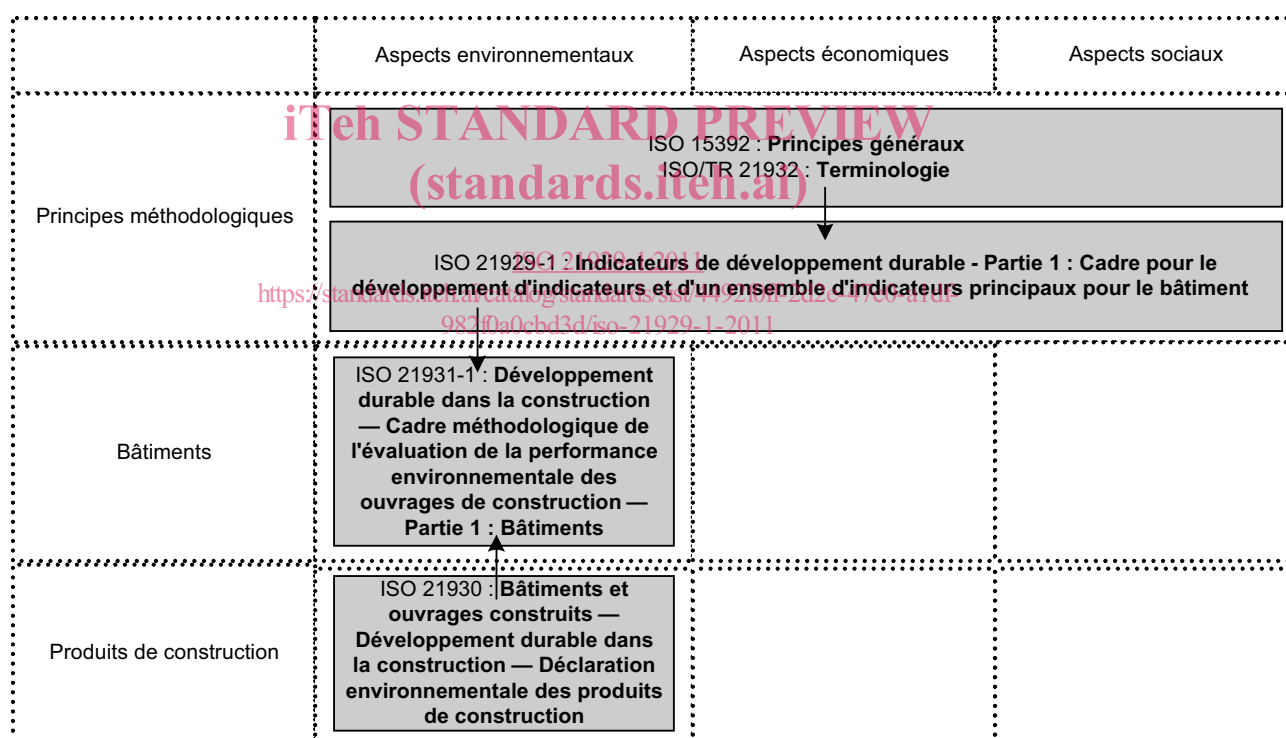


Figure 1 — Série de Normes internationales relatives au développement durable dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 21929-1:2011

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df-982f0a0cbd3d/iso-21929-1-2011>

Développement durable dans la construction — Indicateurs de développement durable —

Partie 1:

Cadre pour le développement d'indicateurs et d'un ensemble d'indicateurs principaux pour le bâtiment

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 21929 établit un ensemble d'indicateurs principaux à prendre en compte lors de l'utilisation et du développement d'indicateurs de développement durable permettant d'évaluer la performance relativement au développement durable des bâtiments neufs ou existants, dans leurs phases de conception, de construction, d'exploitation, de maintenance, de réhabilitation et de fin de vie. Les ensembles d'indicateurs principaux fournissent des mesures permettant d'exprimer la contribution du ou des bâtiments au développement durable. Ces indicateurs représentent des aspects des bâtiments ayant un impact sur les sujets de préoccupation liés au développement durable.

Dans la présente partie de l'ISO 21929, l'objet considéré est un bâtiment ou un groupe de bâtiments et les ouvrages extérieurs sur sa parcelle (délimitation cadastrale).

La présente partie de l'ISO 21929 suit les principes énoncés dans l'ISO 415392 et, le cas échéant, est destinée à être utilisée conjointement à, et en respectant les principes énoncés dans l'ISO 26000, l'ISO 14040 et la famille de Normes internationales qui inclut l'ISO 14020, l'ISO 14021, l'ISO 14024 et l'ISO 14025. Lorsqu'un écart est observé ou que des exigences plus spécifiques sont présentées, la présente partie de l'ISO 21929 prévaut.

La présente partie de l'ISO 21929

- adapte les principes généraux du développement durable aux bâtiments,
- comprend un cadre pour le développement d'indicateurs de développement durable destinés à être utilisés dans l'évaluation des impacts économiques, environnementaux et sociaux des bâtiments,
- détermine les aspects à prendre en compte pour définir un ensemble d'indicateurs de développement durable pour les bâtiments,
- établit un ensemble d'indicateurs principaux,
- décrit comment utiliser les indicateurs de développement durable, et
- donne les règles pour mettre en place un système d'indicateurs.

La présente partie de l'ISO 21929 ne donne pas de lignes directrices pour la pondération des indicateurs ou l'agrégation des résultats d'évaluation.

NOTE Outre l'ensemble des indicateurs principaux défini dans la présente partie de l'ISO 21929, l'utilisation d'autres indicateurs de développement durable peut être pertinente dans le contexte local lors de l'évaluation ou de la détermination d'objectifs pour la contribution d'un bâtiment au développement durable. Des exemples et des informations sur ces autres indicateurs de développement durable sont donnés à l'Annexe A.

2 Références normatives

Les documents de référence suivants sont indispensables pour l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 6707-1, *Bâtiment et génie civil — Vocabulaire — Partie 1: Termes généraux*

ISO 14020, *Étiquettes et déclarations environnementales — Principes généraux*

ISO 14021, *Marquages et déclarations environnementaux — Autodéclarations environnementales (Étiquetage de type II)*

ISO 14024, *Marquage et déclarations environnementaux — Étiquetage environnemental de type I — Principes et méthodes*

ISO 14025, *Marquages et déclarations environnementaux — Déclarations environnementales de Type III — Principes et modes opératoires*

ISO 14040, *Management environnemental — Analyse du cycle de vie — Principes et cadre*

ISO 14050, *Management environnemental — Vocabulaire*

ISO 15392, *Développement durable dans la construction — Principes généraux*

ISO 21930, *Bâtiments et ouvrages construits — Développement durable dans la construction — Déclaration environnementale des produits de construction*

ISO 21931-1, *Développement durable dans la construction — Cadre méthodologique de l'évaluation de la performance environnementale des ouvrages de construction — Partie 1: Bâtiments*

ISO 26000, *Lignes directrices relatives à la responsabilité sociale*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 6707-1, l'ISO 15392, l'ISO 14040, l'ISO 14050 ainsi que les suivants s'appliquent. En cas d'écarts ou de contradiction, les définitions données de 3.1 à 3.39 sont prioritaires.

NOTE 1 Un certain nombre de termes et de définitions extraits de ces différentes sources ont été répétés ci-dessous pour s'y référer plus facilement.

NOTE 2 L'ISO/TR 21932 est une autre source terminologique sur les concepts liés au développement durable dans les bâtiments et au développement durable, qui est applicable aux différents aspects de la construction (processus) et de l'utilisation d'un bâtiment ainsi qu'à l'effet du bâtiment sur le développement durable.

3.1 accès aux services

disponibilité et accessibilité à des services en dehors du bâtiment

NOTE Les services peuvent inclure les transports publics, les parcs de stationnement, les lieux de loisirs, les centres de soins, les réseaux d'eau et d'énergie, etc.

[ISO 15392:2008]

3.2**accessibilité**

qualité d'un espace où il est facile d'évoluer

NOTE 1 Les exigences d'accessibilité dépendent des besoins des utilisateurs ainsi que des activités exercées pendant le cycle de vie du bâtiment, par exemple travaux de construction, maintenance et déconstruction.

NOTE 2 Le terme «accès facile» se rapporte à une accessibilité avec aménagements pour les personnes à mobilité réduite.

NOTE 3 Adapté de l'ISO 6707-1:2004, définition 9.3.80.

3.3**confort acoustique**

perception par les occupants de l'ambiance acoustique intérieure, traduite en termes de niveau de pression acoustique et d'audibilité

[ISO 16813:2006]

3.4**adaptabilité**

aptitude à être changé ou modifié pour s'adapter à une utilisation particulière

[ISO 6707-1:2004]

3.5**sujets de préoccupation**

aspect(s) de l'économie, de l'environnement ou de la société qui peuvent être impactés par des ouvrages de construction, des biens ou des services

EXEMPLES Valeur immobilière, patrimoine culturel, ressources, santé et confort, infrastructure sociale.

NOTE Adapté de l'ISO 15392:2008, définition 3.3/iso-21929-1-2011

3.6**bâtiment**

ouvrage de construction dont l'une des principales fonctions est d'abriter ses occupants ou son contenu, habituellement totalement ou partiellement clos et conçu pour demeurer en place de façon permanente

[ISO 6707-1:2004]

3.7**cadre bâti**

ensemble d'objets physiques fabriqués ou amenés par l'homme, situés dans une zone ou une région donnée

NOTE 1 Considéré dans son ensemble, le cadre bâti inclut généralement les bâtiments, les ouvrages extérieurs (zones aménagées), les infrastructures et les autres ouvrages de construction compris dans la zone considérée.

NOTE 2 Adapté de l'ISO 6707-1:2004, définition 10.3.

3.8**cession**

⟨changement de statut⟩ transfert de propriété ou de responsabilité concernant l'objet considéré

3.9**élimination**

⟨fin de vie⟩ transformation de l'état d'un bâtiment ou d'une installation qui n'est plus utilisé(e)

NOTE La transformation peut comprendre, de manière individuelle ou combinée, le déclassement, la déconstruction, le recyclage et la démolition de l'objet considéré.

3.10

indicateur économique

indicateur de développement durable relatif à un impact économique

3.11

indicateur environnemental

indicateur de développement durable relatif à un impact environnemental

3.12

exigence de performance fonctionnelle

type et niveau de fonctionnalité, requis par les parties prenantes, d'une installation, d'un bâtiment ou autre bien immobilier construit, ou d'un assemblage, composant ou produit de ceux-ci, ou d'un bien mobilier, pour une fonction particulière

[ISO 15686-10:2010]

3.13

fonctionnalité

pertinence ou utilité requise pour une fonction ou activité particulière

[ISO 15686-10:2010]

3.14

effet d'îlot de chaleur

phénomène d'élévation de la température dans les zones urbaines et suburbaines par rapport aux zones rurales périphériques

NOTE La température peut être influencée par différents aspects, notamment la présence de paysages dénudés, de surfaces imperméables, d'immeubles massifs, de véhicules et de machines thermiques et de polluants.

3.15

catégorie d'impact

classe représentant les sujets de préoccupation économiques, environnementaux ou sociaux (sujets de préoccupation) auxquels les résultats de l'analyse (évaluation) peuvent être affectés

NOTE 1 Les sujets de préoccupation peuvent concerner des impacts ou des aspects liés à l'économie, à l'environnement ou à la société.

NOTE 2 Adapté de l'ISO 14040:2006, définition 3.40.

3.16

indicateur

mesure quantitative, qualitative ou descriptive, représentative d'une ou de plusieurs catégories d'impact

NOTE 1 Une évaluation et un suivi périodiques à l'aide d'indicateurs peut indiquer la tendance d'un impact.

NOTE 2 Adapté de l'ISO 14040:2006, définition 3.40.

3.17

qualité d'air intérieur

qualité d'air à l'intérieur d'un bâtiment, décrite en termes d'odeur, de polluants chimiques et biologiques

NOTE 1 La qualité d'air intérieur est directement liée au débit de renouvellement d'air, aux modes de diffusion d'air et aux sources de pollution.

NOTE 2 La qualité d'air intérieur est importante pour assurer la protection de la santé humaine, le confort olfactif et la sensation de confort.

NOTE 3 Adapté de l'ISO 16813:2006, définition 3.21. (La définition a été simplifiée pour s'appliquer aux bâtiments en général, et non uniquement aux bâtiments non industriels, et les caractéristiques non essentielles, mais pertinentes, sont maintenant mentionnées dans des Notes.)

3.18**partie intéressée**

individu ou groupe concerné ou affecté par la performance environnementale d'un bâtiment

[ISO 21931-1:2010]

3.19**niveau de fonctionnalité**

chiffre indiquant la fonctionnalité relative requise pour un groupe d'utilisateurs ou un client pour un thème, sur une échelle de demande prédéterminée allant de la plus faible (fonctionnalité) à la plus forte (fonctionnalité)

NOTE Le niveau de fonctionnalité peut être la conséquence de différentes fonctions distinctes devant opérer en combinaison.

EXEMPLE Échelle d'entiers allant de 0 à 9.

[ISO 15686-10:2010]

3.20**niveau d'aptitude à l'usage**

chiffre indiquant l'aptitude à l'usage relative [capacité d'une installation] pour un groupe d'utilisateurs ou un client pour un thème, sur une échelle d'offre prédéterminée allant de la plus faible (aptitude à l'usage) à la plus forte (aptitude à l'usage)

NOTE Le niveau d'aptitude à l'usage peut être la conséquence de plusieurs caractéristiques physiques distinctes opérant en combinaison.

EXEMPLE Échelle d'entiers allant de 0 à 9.

[ISO 15686-10:2010]

3.21**cycle de vie**

phases consécutives et liées de l'objet considéré

NOTE 1 S'agissant des impacts environnementaux et des aspects environnementaux, le cycle de vie comprend toutes les phases, de l'extraction des matières premières ou de la génération des ressources naturelles à l'élimination finale.

NOTE 2 S'agissant des impacts économiques et des aspects économiques, le cycle de vie comprend, en termes de coûts, toutes les phases, de la construction jusqu'à la démolition. La période d'analyse choisie peut être différente de celle du cycle de vie, voir l'ISO 15686-5.

NOTE 3 Adapté de l'ISO 14040:2006, définition 3.1.

3.22**coût global****coût du cycle de vie****CG**

coût d'un bien immobilier ou de ses parties au cours de son cycle de vie, alors qu'il répond aux exigences de performance

NOTE Adapté de l'ISO 15686-5:2008, définition 3.1.7.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 21929-1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df-982f0a0cbd3d/iso-21929-1-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df-982f0a0cbd3d/iso-21929-1-2011>

3.23
approche en coût global
LCC

méthodologie d'évaluation économique systématique du coût global pendant une période d'analyse donnée, telle que définie dans le champ d'application convenu

NOTE L'approche en coût global peut concerner une période d'analyse couvrant le cycle de vie complet ou bien une sélection d'une ou plusieurs phases ou périodes intéressantes pour l'étude.

[ISO 15686-5:2008]

3.24
maintenabilité

aptitude d'un bâtiment à être maintenu dans un état dans lequel il peut remplir les fonctions requises ou être rétabli dans cet état en cas de défaillance

NOTE Adapté de l'ISO 6707-1:2004, définition 9.3.89. (La définition a été simplifiée pour s'appliquer aux bâtiments en général, et non à des composants ou une construction spécifiques.)

3.25
ressource non renouvelable

ressource existant en quantité fixe ne pouvant pas être renouvelée sur une échelle de temps humaine

[ISO 21930:2007]

3.26
performance

aptitude à remplir les fonctions requises dans les conditions prévues d'utilisation ou de comportement en cours d'utilisation

NOTE 1 Adapté de l'ISO 6707-1:2004, définition 9.1.1. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df-987654321098/iso-21929-1-2011>

NOTE 2 Les fonctions requises concernent les exigences tant fonctionnelles que techniques.

3.27
période d'analyse

période pendant laquelle est analysé le coût global ou le coût global étendu

NOTE La période d'analyse est déterminée par le client.

[ISO 15686-5:2008]

3.28
ressource renouvelable

ressource qui est cultivée, naturellement renouvelée ou remplacée sur une échelle de temps humaine

EXEMPLE Arbres dans les forêts, herbe dans les pâturages et sols fertiles.

NOTE Une ressource renouvelable peut s'épuiser, mais peut durer indéfiniment si elle est bien gérée.

[ISO 21930:2007]

3.29
aptitude à l'usage

aptitude d'une installation, d'un bâtiment ou d'un autre bien immobilier construit, ou d'un assemblage, composant ou produit de ceux-ci, ou d'un bien mobilier, à assumer la ou les fonctions pour lesquelles il est conçu, utilisé ou doit être utilisé

[ISO 15686-10:2010]

3.30**ensemble d'indicateurs**

liste non structurée d'indicateurs

3.31**indicateur social**

indicateur de développement durable relatif à un impact social

3.32**partie prenante**

individu ou groupe ayant un intérêt dans les décisions ou activités d'une organisation

[ISO 26000:2010]

3.33**indicateur de développement durable**

indicateur relatif à des impacts économiques, environnementaux ou sociaux

3.34**système d'indicateurs**

liste structurée d'indicateurs

3.35**confort thermique**

perception de la qualité de l'ambiance thermique

NOTE Par confort thermique, on entend les effets thermiques combinés de paramètres d'ambiance, comprenant la température de l'air, la pression de vapeur d'eau, la vitesse de l'air, la température radiante moyenne (facteurs fixes) ainsi que les vêtements et le niveau d'activité des occupants (facteurs variables).

[ISO 16813:2006]

[ISO 21929-1:2011](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df-982f0a0cbd3d/iso-21929-1-2011)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4492f0ff-2d2e-47e0-a1df-982f0a0cbd3d/iso-21929-1-2011>

3.36**confort visuel**

satisfaction des occupants procurée par l'environnement visuel intérieur, traduit en niveau d'éclairage, d'éblouissement, de visibilité, de réflexion et de satisfaction psychologique et physiologique due à l'éclairage naturel et artificiel

[ISO 16813:2006]

3.37**déchets**

substances ou objets que le détenteur d'origine a éliminés ou a l'intention d'éliminer ou est tenu d'éliminer

NOTE 1 Dans la présente partie de l'ISO 21929, ce concept ne se limite pas aux seuls déchets dangereux.

NOTE 2 Adapté de la *Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et de leur élimination* (22 mars 1989), Article 2 Définitions, Item 1. (La formulation a été simplifiée et la référence à la législation nationale comme base de toutes les exigences a été supprimée.)

3.38**coût global étendu**

tous les coûts et bénéfices, importants et pertinents, initiaux et futurs d'un bien immobilier, sur tout son cycle de vie, tant qu'il satisfait aux exigences de performance

[ISO 15686-5:2008]